

**Association des Étudiantes et Étudiants aux Cycles Supérieurs
du Département de Biochimie de l'Université de Montréal
(AÉCSBUM)**

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du mercredi 9 mars 2005

Début 11h30; local D560 du pavillon Roger Gaudry de l'Université de Montréal

Ordre du jour

0. Ouverture
 - 0.1. Élection d'un président d'assemblée
 - 0.2. Élection d'un secrétaire d'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cotisations
3. Grève étudiante pour les prêts et bourses
4. Varia
5. Clôture

0. Mathieu St-Louis propose Jordan Volpato comme président d'assemblée. Julien Lafrance-Vanasse seconde. Personne ne s'oppose. Jordan Volpato accepte et est élu à l'unanimité.

Karine Boulay propose Laurent Chatel-Chaix comme secrétaire d'assemblée. Frédéric-Antoine Mallette seconde. Personne ne s'oppose. Laurent Chatel-Chaix accepte et est élu à l'unanimité.

1. Jordan Volpato lit l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté après modification.

2. Nicolas Lahaie rappelle les résultats du référendum concernant l'augmentation éventuelle des cotisations. La proposition était d'augmenter les cotisations de 5\$ deux fois par année à 7,50\$ trois fois par année. Il y a eu 50 votes pour et 14 votes contre lors d'un référendum tenu les 23 février et 2 mars 2005. L'augmentation des cotisations devant être approuvée en AG, Mathieu St-Louis propose d'officialiser l'augmentation des cotisations selon la formule décrite ci-haut. Xavier Mascle seconde. Personne ne s'oppose. La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Nicolas Lahaie (représentant à l'externe de l'AÉCSBUM) explique la situation concernant le conflit entre les étudiants et le gouvernement concernant le dossier des prêts et bourses : Le 30 mars 2004, le budget provincial incluait des coupures dans l'aide financière aux études de 103 millions de dollars. Avant ces coupures, les étudiants « aidés » recevaient 2400\$ en bourses et 2600\$ en prêts. Depuis les coupures, ils reçoivent 300\$ en bourses et 4700\$ en prêts. L'endettement double donc et ce système appauvrit les plus pauvres. Il y a eu une manifestation étudiante en avril 2004 mais l'été a été calme. Les députés du parti libéral ont été sollicités en automne. Le mouvement étudiant a fait plusieurs actions incluant le blocage de l'accès au campus pour Jean Charest et Pierre Reid. De plus les jeunes libéraux n'ont pas passé la proposition promise aux fédérations étudiantes lors du congrès du parti libéral. Depuis, la situation ne se

débloquant pas, il y a eu une escalade du mouvement étudiant. Il y a eu des actions étudiantes mais sans vrai impact médiatique jusqu'à l'évènement de Montébello. On voit de plus en plus de CEGEPs moins radicaux et des associations étudiantes universitaires s'impliquer dans le mouvement étudiant. De la part des étudiants, il y a donc une volonté d'augmenter ce mouvement et d'implication dans ce dossier.

Julie Deschênes demande ce que l'association des étudiants du bacc de biochimie a décidé. Ils ont une AG mardi le 15 mars 2005 à ce sujet.

Mathieu St-Louis demande quelle est la position de l'UdeM à ce sujet. Ils ne peuvent pas vraiment dénoncer ce problème car ils ont besoin d'argent réinjecté d'origine provinciale.

Guillaume Poirier aborde le problème du dégel des frais de scolarité qui permettrait de récupérer l'argent des coupures et de le répartir sur tous les étudiants. La FAECUM en débâtera l'année prochaine. Martin Baril dit que le parti libéral a proposé que les intérêts à rembourser soient proportionnels au revenu. Ceci est intéressant mais augmente tout de même l'endettement. Ceci est un autre problème.

Guillaume Poirier demande si la session va être annulée. Les étudiants pensent que non car le gouvernement ne peut pas se le permettre. En effet, il perdrait de l'argent ainsi qu'une cohorte de nouveaux travailleurs sur le marché du travail.

Julien Lafrance-Vanasse dit qu'il faut réorienter le débat et répondre à ces 2 questions : Est-ce que l'AECSBUM se prononce pour ou contre les coupures, puis pour ou contre les moyens de pression? Ce dernier propose que l'AECSBUM se prononce contre les coupures de 103 millions de dollars. François-Xavier Campbell-Valois seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Julien Lafrance-Vanasse aimerait que l'AECSBUM s'affirme par rapport à la FAECUM. Il juge que cette dernière s'engage trop en notre nom. Il aimerait plus d'engagement de la part des associations étudiantes.

Alexandre Maréchal demande pourquoi la suppression du paiement des frais de scolarité n'a pas été adoptée comme moyen de pression. Cela a déjà été essayé et n'a pas marché. Ce moyen de pression requiert beaucoup de monde très militant pour être efficace. Julien Lafrance-Vanasse souligne que cela impliquerait un manque à gagner pour la FAECUM qui ne recevrait pas ses cotisations. Organiser un mouvement de grève est plus facile. Julien Lafrance-Vanasse aurait préféré une pétition à grande échelle contre les coupures plutôt qu'une grève étudiante.

Mathieu Saint-Louis demande quelle est la pression d'une grève sur le gouvernement. Nicolas Lahaie dit que depuis le début de la grève, le problème des coupures est beaucoup plus médiatisé. Il souligne qu'une pétition selon lui n'aurait eu aucun impact.

Julien Lafrance-Vanasse reproche à la FAECUM et à la FEUQ de ne rien avoir anticipé et de n'avoir fait aucun effort majeur avant maintenant. Nicolas Lahaie n'est pas d'accord avec lui.

Vincent DeGuire dit qu'il faut orienter le débat sur ce que l'AECSBUM va faire. Martin Baril ne voit pas l'impact de ces problèmes de financement sur les cycles supérieurs en biochimie. Mathieu St-Louis dit que la question importante est de savoir ce que l'on est prêt à faire. Jean-Charles Guimond demande si nous avons le droit de faire la grève. Nous avons le droit et ceci ne concerne en théorie que les cours et non les stages.

Nicolas Lahaie propose que l'AECSBUM fasse une grève de 24 heures le 16 mars ou les cours seraient annulés. En fait ceci est purement symbolique car cela n'impliquerait qu'un seul cours. François-Xavier Campbell-Valois pense qu'on a plus de pouvoir et qu'on devrait même annuler le stage en laboratoire ce jour-là. Mathieu Coinçon souligne que les directeurs de recherche comprendraient. Guillaume Poirier dit qu'il n'est pas d'accord car il pense qu'on ne devrait pas pénaliser les directeurs puisque les fonds de recherche n'ont pas la même origine que ceux de l'aide financière. François-Xavier Campbell-Valois rétorque que les stages font partie de la formation et devraient donc être soumis à la grève.

Julien Lafrance-Vanasse propose que personne ne vienne dans les labos le 16 mars (à partir de 14 heures) et que les étudiants aillent manifester. Alexandre Maréchal seconde mais demande en quoi consiste la manifestation. Nicolas Lahaie va se renseigner. Martin Baril demande si cette proposition n'engage que le monde présent lors de l'AG. Nicolas Lahaie répond qu'on n'obligera personne à ne pas aller travailler. Martin Baril rajoute un amendement à la proposition qui est que la grève dure 24 heures et non une demi-journée. Frédéric-Antoine Mallette seconde. Cynthia Turcotte demande le vote au sujet de l'amendement. Pascale Beauregard dit que 24 heures de grève implique beaucoup de désagréments en ce qui concerne les expériences en labo. François-Xavier Campbell-Valois souligne que ceci est symbolique et que travailler un minimum cette journée-là ne poserait aucun problème.

Résultats du vote : 24 sont pour, 6 sont contre et 2 s'abstiennent. L'amendement est accepté à l'unanimité.

La proposition est donc de prononcer une grève de 24 heures incluant les cours ainsi que le travail en labo. Résultats du vote : 24 sont pour, 6 sont contre et 2 s'abstiennent. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mathieu St-Louis propose que Julien Lafrance-Vanasse prenne en charge et commence la pétition qu'il aurait voulu comme moyen de pression. Ce dernier refuse car il pense qu'il est trop tard pour une pétition.

Dans le cas d'un réinvestissement massif dans les bourses de la part du gouvernement, Martin Baril dit qu'il ne serait pas contre une augmentation contrôlée des frais de

scolarité par indexation rétroactive en fonction du coût de la vie. Évidemment, en parallèle, il faudrait que les bourses de recherche augmentent. Nicolas Lahaie propose qu'on y revienne lors d'une autre AG après les discussions de la FAECUM à ce sujet.

Alexandre Maréchal dit qu'il aimerait recevoir plus d'informations de la part de la FAECUM du représentant externe à propos des développements du conflit pour être tenus plus au courant. Nicolas Lahaie enverra par courriel ces informations sur une base régulière.

François-Xavier Campbell-Valois insiste et propose qu'on se prononce en faveur d'une augmentation des frais de scolarité avec indexation sur le coût de la vie depuis leur gel en 1994, accompagnée d'une bonification des prêts et bourses (pour ne pas pénaliser les plus pauvres) et d'un investissement du gouvernement pour combler le déficit de 375 millions de dollars des universités québécoises. Xavier Mascle seconde. Nicolas Paquin demande le vote. Résultats du vote : tout le monde est pour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Martin Baril propose que l'AECSBUM s'engage à faire circuler une pétition contre les coupures de 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études. François-Xavier Campbell-Valois seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Julie Deschênes demande ce qu'on doit faire le jour de la grève et de la manifestation. Nicolas Lahaie va envoyer à tout le monde les détails. On va se rencontrer au pavillon Roger Gaudry avant de partir en bus pour la manifestation.

4.-Nicolas Lahaie dit qu'il y aura une manifestation contre les coupures dans l'aide financière ce samedi au square Dorchester

- Le gala des cycles supérieurs organisé par la FICSUM se tiendra le 15 mars 2005 dans le hall d'honneur du pavillon Roger Gaudry.

-Vincent DeGuire dit qu'il y aura une sortie «cabane à sucre » le 31 mars 2005. Le prix sera au maximum de 15\$.

-Mathieu St-Louis dit qu'il y aura une sortie à la LNI le 21 mars 2005.

5. Mathieu St-Louis propose la clôture de l'assemblée générale. Martin Pellicelli seconde. Clôture de l'assemblée à 13 heures.